



Rudolf Ramsauer,
directeur

Distribuer les revenus provenant des réserves d'or soi-disant excédentaires que la Banque nationale a mis à part est une chose. Distribuer, comme le propose le Conseil national, les bénéfices ordinaires courants de la BNS pour moitié à l'AVS et pour

Attaque sur la Banque nationale

moitié aux cantons en est une autre; car cette proposition remet en question, à la légère, l'indépendance de notre banque centrale. Charger notre institut d'émission de la responsabilité d'alimenter par ses bénéfices la vache sacrée de l'AVS n'est pas conciliable avec une politique monétaire fiable et stable. On sait que l'appétit de cette institution sociale ira grandissant à l'avenir, en raison de l'évolution démographique. La BNS serait alors soumise à une forte pression politique. Nulle part au monde le système des rentes n'est financé par les bénéfices, volatils, d'une banque centrale. Le gardien de notre monnaie a pour mission de contenir l'inflation et d'assurer ainsi de bonnes conditions de croissance, non de faire de la politique sociale.

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

Croissance et emplois avec la réforme de l'imposition des entreprises

Après le vote défavorable du 16 mai, la Suisse a plus que jamais besoin d'une réforme fiscale ciblée, dont l'utilité soit avérée pour la croissance et les emplois.

La procédure de consultation qui vient de se terminer permettra, espérons-le, de faire avancer rapidement la réforme de l'imposition des entreprises. Si elle est elle aménagée de façon appropriée, cette réforme contribuera à faire progresser économiquement la Suisse, comme l'a d'ailleurs montré une étude de l'Université de St. Gall commandée par l'administration fédérale.

Allocation du capital plus efficace

L'objectif principal de la réforme consiste à atténuer, voire à supprimer la double ponction fiscale dont souffrent les revenus du capital imposés une première au sein de l'entreprise, puis une seconde fois au niveau de l'investisseur lorsque le dividende est distribué. Pour esquiver cette double imposition massive et sans fondement, il en résulte très souvent, notamment au niveau des PME, que le capital «sommeille» de façon improductive au sein de l'entreprise plutôt que d'être distribué pour être ensuite réin-

vesti ailleurs dans notre économie dans des secteurs vecteurs d'emplois. En éliminant ce problème qui ne concerne pratiquement plus que la Suisse, on favorise une allocation plus efficace du capital dans le système, ce qui permet de favoriser la croissance, mais également de renforcer l'attrait de la place



Pascal Gentinetta,
membre de la direction

économique suisse pour l'investisseur. Différentes études internationales confirment que le niveau d'imposition effectif en Suisse au niveau de l'investisseur n'est guère compétitif, précisément en raison de la double imposition économique des bénéfices. L'élargissement de l'Union européenne augure d'une concurrence fiscale accrue dans l'espace économique européen. La Suisse a donc tout intérêt à utiliser sa marge de manœuvre pour préserver sa capacité concurrentielle fiscale.

Modèle 3+

Parmi les trois variantes présentées par le Conseil fédéral, economiesuisse donne la préférence à un modèle «3+» avec

un taux d'imposition partielle de 50% au maximum tel que pratiqué en Allemagne et dans certain cantons déjà. A plus long terme, c'est vers l'élimination complète du phénomène nuisible de la double imposition qu'il faut tendre. Cette réforme mesurée est défendable du point de vue de la politique financière et respectueuse de l'autonomie tarifaire des cantons. C'est également le modèle politiquement réalisable le mieux à même de favoriser la croissance. Les deux autres modèles proposés par le Conseil fédéral ne sont pas appropriés, car ils prévoient une imposition des gains de participations néfaste pour les caisses de l'Etat, sont beaucoup plus complexes et génèrent moins de croissance.

Autres mesures

Les mesures additionnelles en faveur des sociétés anonymes (notamment l'extension de la réduction pour participations à 10 % du capital ou dès un million de francs) et des sociétés de personnes (p.ex. mesures lors de la cessation de l'activité ou en cas de transfert entre générations) doivent être soutenues, car elles vont fondamentalement dans la bonne direction.

@ pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

Point fort

A l'accord politique entre la Suisse et l'UE succédera la procédure de ratification des accords bilatéraux.

Page 2 ►

Conférence d'Interlaken

La rencontre des associations économiques européennes s'est déroulée à Lucerne cette année.

Page 3 ►

Portrait d'une PME

La technique orthopédique est à un tournant. Reto Weder et son entreprise Othopädische Behelfe SA sont à la pointe des développements.

Page 5 ►

Jeunesse et économie

L'association Jeunesse et économie (section alémanique) s'est donné un nouveau président en la personne de Hans Höhener.

Page 6 ►

Bonnes pour l'économie

L'accord trouvé dans les négociations bilatérales est une nouvelle étape de consolidation de nos étroites relations avec l'UE. Les milieux économiques saluent le résultat des négociations.

La deuxième série de négociations bilatérales (bilatérales II) entre la Suisse et l'Union européenne (UE) a trouvé son épilogue politique le 19 mai 2004 à Bruxelles. Pour les milieux économiques, ces difficiles négociations ont abouti dans l'ensemble à un bon résultat. Elles déboucheront sur une coopération plus étroite avec l'Union européenne dans différents domaines tout en préservant l'indépendance et la souveraineté de la Suisse.

Conditions-cadre plus stables

Etant donné la forte interpénétration économique de la Suisse et de l'UE, des conditions-cadre stables sur lesquelles les acteurs du marché puissent s'appuyer sont indispensables. Ces instruments avaient été fortement développés dans le cadre de la première série de négociations bilatérales (bilatérales I) et ils ont été désormais complétés dans certains domaines par les bilatérales II.

Le nouvel accord sur la fiscalité de l'épargne préserve le secret bancaire, également vis-à-vis de l'UE. Le prélèvement d'un impôt à la source sur les versements de dividendes, les intérêts et les droits de licence entre entreprises revêt une grande importance pour les entreprises actives sur le plan international et renforce la place économique suisse. L'accord sur les produits agricoles transformés se traduira par une ouverture du marché et facilitera grandement les échanges commerciaux entre la Suisse et l'UE.

L'Accord Schengen-Dublin vise à promouvoir la collaboration transfrontalière dans les domaines de la police, de la justice et de l'asile et facilite la libre circulation des personnes.

Ce dernier aspect sera favorable à certains secteurs du tourisme et au tourisme d'affaires avec certains pays d'outre-mer. La clause de l'opting out n'étant pas limitée dans le temps, le secret bancaire n'est pas touché par l'extension de l'entraide judiciaire aux impôts directs, même si cette mesure envisagée par l'UE se concrétisait. Le dossier de la lutte contre la fraude porte sur la promotion de la collaboration dans la lutte contre la fraude et les délits en matière d'impôts directs.

Il y a encore de la marge pour des accords bilatéraux à venir

Les milieux économiques sont également satisfaits du résultat des négociations concernant l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux dix nouveaux Etats membres de l'UE. Des délais transitoires et des clauses de protection raisonnables conduiront à une ouverture progressive et contrôlée du marché suisse du travail. En outre, une solution économiquement optimale a pu être négociée sur la question de la réexportation, l'UE ayant renoncé à prélever des droits de douane.

economiesuisse est toujours favorable à la promotion de bonnes et étroites relations avec l'UE. Le bilatéralisme reste une approche praticable permettant de nou-

veaux développements lorsque ceux-ci sont dans l'intérêt réciproque des parties.

L'échéancier des bilatérales

Le Conseil fédéral soumettra les nouveaux accords bilatéraux au Parlement sous forme de projets séparés et non en tant que paquet. Ainsi, les votants pourront exprimer véritablement leur opinion en cas de référendum.

Si les neuf dossiers négociés peuvent être paraphés d'ici à mi-juin, les négociations pourront être formellement bouclées avec les signatures à la fin de l'été 2004. Les cantons et d'autres milieux pourront prendre position jusqu'au 10 septembre. Parallèlement, le Conseil fédéral élaborera un message général qu'il soumettra en automne aux commissions compétentes. Le message comportera huit arrêtés séparés. Le dossier formation/formation professionnelle/jeunesse n'est qu'une déclaration d'intention du domaine de compétences du Conseil fédéral. Le Parlement prendra vraisemblablement position sur les accords à la session d'hiver. Le délai de récolte des signatures pour un référendum éventuel étant de 100 jours, le peuple suisse se prononcera au plus tôt en septembre 2005.

@ gregor.kuendig@economiesuisse.ch



Georg Fischer récompensé par l'ONU et ICC

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Chambre de commerce internationale (ICC) ont organisé un concours à la fin de l'année 2003 en vue d'honorer les efforts des entreprises pour la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire. Dix projets ont été sélectionnés provenant de 27 pays.

Défis globaux

Les objectifs de Développement de l'ONU pour le Millénaire ont été définis par le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, comme des défis que la communauté internationale se doit de relever d'ici à 2015. Ils consistent à réduire la pauvreté, la faim et la maladie, obtenir des améliorations tangibles dans l'éducation, les soins de santé, l'eau potable et la protection de l'environnement. Ces défis lancés à la communauté économique mondiale doivent être traduits dans la pratique, dans des projets locaux avec un impact réel.

Accès à l'eau potable

La Fondation Georg Fischer a été primée pour avoir mené 30 projets dans plus de 25 pays et donné accès à l'eau potable à plus de 150'000 personnes. La Suisse est une fois de plus à l'honneur dans le cadre des activités de ICC et des Nations

Unies. C'est la troisième fois qu'elle est récompensée. En 2000, le prix «Millennium Business Award for Environmental Achievement» a été décerné à Rohner Textil AG et en 2002, Coop et Migros ont obtenu le World Business Award for Sustainable Development Partnership.

Les projets sélectionnés cette année ont été présentés le 8 juin pendant le Congrès mondial de ICC à Marrakech.

 www.iccwbo.org/home/news_archives/2004/WBA_release.asp



Conférence d'Interlaken... à Lucerne

La Conférence d'Interlaken réunit les organisations faïtières de l'économie d'Allemagne, du Danemark, des Pays-Bas, d'Autriche et de Suisse. La rencontre, qui a été organisée par economiesuisse cette année, a eu lieu à Lucerne du 12 au 14 mai 2004.

Outre les habituels tours d'horizon de la situation économique et politique dans les différents pays, les participants ont abordé les thèmes des relations transatlantiques, du processus de Lisbonne, de l'élargissement de l'UE ainsi que de l'orientation de l'UNICE en tant que porte-voix de l'économie européenne. La Suisse juge ces rencontres utiles. D'une part, elles fournissent une occasion d'échanger des connaissances et des expériences en lien avec les défis politiques et économiques communs. D'autre part, elles permettent à la Suisse



Les directeurs des associations économiques: Lorenz Fritz, Autriche; Niek van Kesteren, Pays-Bas; Ludolf von Wartenberg, Allemagne; Hans Skov Christensen, Danemark; Rudolf Ramsauer, Suisse.

d'affirmer sa présence parmi les organisations faïtières de l'économie, ce qui n'est pas négligeable compte tenu de la position institutionnelle et politique de notre pays en Europe. Un des points forts de la Conférence d'Interlaken 2004 était sans nul doute l'exposé de l'ancien conseiller fédéral Kas-

par Villiger sur les politiques étrangère et européenne de la Suisse. La visite d'un chantier des NLFA a montré aux participants étrangers la contribution de la Suisse à l'infrastructure européenne en matière de transports et a complété idéalement le programme de cet événement.

Rendez-vous des entrepreneurs

La Chambre de commerce italienne pour la Suisse (CCIS) soutient un projet visant à promouvoir les relations commerciales entre des entreprises lombardes et des partenaires commerciaux suisses.

La CCIS organise, en collaboration avec le centre du commerce extérieur des chambres de commerce de la Lombardie, un rendez-vous des entrepreneurs au cours duquel des PME lombardes des secteurs de l'industrie des fournisseurs, de l'hôtellerie, de la mode, des boissons présenteront leurs produits aux partenaires commerciaux suisses.

Cette bourse aux contacts aura lieu le mardi 29 juin 2004 au Glärnischhofhotel, Claridenstr. 30, 8022 Zurich.

La Chambre de commerce italienne pour la Suisse de Zurich se tient à la disposition des personnes intéressées. Pour tout renseignement et inscription:



Programmes de soutien de l'UE: les entreprises suisses à la même enseigne

Les entreprises suisses sont mises sur pied d'égalité avec leurs concurrentes européennes pour les appels d'offres concernant des projets financés par des fonds d'encouragement européens.

Les fonds structurels et le Fonds de cohésion de l'Union européenne sont des instruments visant à réduire l'écart de développement entre les régions et les Etats membres de l'UE. Entre 2000 et 2006, des ressources de l'ordre de 213 milliards d'euros sont à disposition pour la politique structurelle européenne. Ces moyens servent à financer des programmes et projets sur plusieurs années dans les domaines de l'environnement et des infrastructures de transports, d'énergie, des télécommunications, de la formation et du perfectionnement des travailleurs ainsi que de la diffusion du savoir dans la société de l'information.

L'élargissement de l'UE au 1er mai 2004 a pour conséquence un transfert géographique des aides dans l'espace d'Europe centrale. Dans le cadre de la préparation de l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne, les anciens programmes de soutien ont été intégrés aux fonds structurels et au Fonds de cohésion.

Un grand marché pour les entreprises suisses

Participer aux appels d'offres et à la mise en oeuvre de ces projets présente un grand intérêt économique pour de nombreuses entreprises suisses. Fondés sur les principes de la concurrence, de la transparence, de l'égalité de traitement et de la non-discrimination, ils sont aussi ouverts aux entreprises suisses qui souhaitent y participer sur la base d'un appel d'offres, pour autant qu'ils dé-

passent la valeur-seuil définie dans l'Accord de l'OMC et l'Accord bilatéral Suisse-UE concernant les marchés publics (les taux de conversion se situant actuellement à 0,24 et 0,74 mio. fr. pour les biens et les services; le seuil pour les mandats de construction étant de 9,2 mio. fr.).

Ces montants s'appliquent aux cas suivants:

- projets des fonds structurels et du Fonds de cohésion

constitués par la Commission européenne;

- projets financés par la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).

Cette mise sur pied d'égalité juridique permet aux entreprises suisses de se battre à armes égales avec leurs concurrentes européennes sur des projets de politique régionale.

Pour se renseigner sur ces projets et les appels d'offres, les entreprises suisses peuvent se référer au Journal officiel de l'Union européenne.

D'autres informations sur les marchés publics de l'UE ainsi que de nombreux liens avec les banques de données concernant les appels d'offres et les textes de lois sont accessibles sur le portail SIMAP.



Passer par Internet pour en savoir plus.



Nestlé Suisse mise sur une utilisation rationnelle de l'énergie

Dans le domaine de l'alimentation, la quantité d'énergie utilisée est relativement faible. Néanmoins, Nestlé Suisse étudie depuis de nombreuses années les moyens d'utiliser rationnellement et d'économiser l'énergie.

La société souhaite contribuer activement à ce que la Suisse atteigne les objectifs découlant du protocole de Kyoto. C'est la raison pour laquelle elle s'est engagée dans l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et qu'elle a rejoint un des six groupes romands. Ainsi, la société active à l'échelle mondiale tient compte des conséquences climatiques des gaz à effet de serre, en particulier le CO₂, pour sa planification stratégique.

Grâce à des projets très divers, les usines suisses de Nestlé sont déjà parvenues à réaliser des économies d'énergie régulières et donc à réduire les émissions de CO₂. Ainsi, l'usine de Kempptal a mis en œuvre un programme visant à optimiser

les bâtiments en 1992. Ce programme s'intéresse en priorité aux toitures et aux fenêtres, mais aussi aux processus de travail usuels. Les changements ont permis de réduire la consommation de mazout de 15% environ. Un dispositif combinant une centrale à couplage chaleur-force et une pompe à chaleur a été mis en service à l'usine de Rorschach en 1994. Il en résulte une diminution de la consommation d'énergie de 1000 MWh et de la consommation d'eau chaude de quelque 80 000 m³.

Economies d'énergie dans tous les domaines

Nestlé Suisse a continué d'innover en 2000. Un incinérateur à marc de café équipé d'un caisson de refroidissement a été mis en service à Orbe. Comme ce n'est pas un combustible fossile, cette centrale a un impact très positif sur la quantité de CO₂ émis. 12% de l'énergie consommée par l'ensemble des unités de production de Nestlé Suisse proviennent de l'incinérateur d'Orbe. Partant, les émissions



L'incinérateur au marc de café d'Orbe.

de CO₂ ont pu être diminuées d'autant.

Les économies d'énergie sont également à l'ordre du jour dans les centres administratifs et de recherche de Nestlé Suisse. L'an dernier, son centre de recherches CRN de Lausanne a reçu le Trophée Eco-conscience pour ses importantes économies d'énergie et d'eau. Malgré des améliorations à long terme, Nestlé

Suisse estime le potentiel d'économie d'énergie restant à plus de 10% sur certains sites. L'AEnEC examine les objectifs de Nestlé et élabore un programme en collaboration avec l'entreprise qui se poursuivra jusqu'en 2010. Même après avoir atteint ses objectifs, Nestlé contribuera de manière sensible à l'engagement de l'économie suisse en faveur de l'environnement.

«Schweizer Präsenzbörse», la bourse suisse aux contacts

Bailleurs de fonds et emprunteurs se rencontrent. La «Schweizer Präsenzbörse» est un lieu de rencontre idéal pour les entrepreneurs et les investisseurs.

La «Schweizer Präsenzbörse», en tant que lieu de rencontre d'entreprises et d'investisseurs de fonds propres privés, se tiendra le 21 octobre 2004 au nouveau Technopark de Lucerne. Y prennent part notamment des entreprises qui se préparent à financer leur croissance et sont, dans ce but, à la recherche de capital propre supplémentaire. C'est l'occasion pour les investisseurs de découvrir des projets, mais aussi de rencontrer des co-investisseurs et

des grands investisseurs étrangers. Un «syndicat boursier» particulier est susceptible de les aider dans leur recherche. Ainsi, chefs d'entreprise, experts en transfert de technologie et investisseurs se rencontrent dans un cadre idéal où ils sont présents en tant que partenaires. Les intéressés viennent de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche.

Les entreprises de taille moyenne ont souvent des difficultés lorsqu'il s'agit pour elles de se procurer du capital risque supplémentaire. C'est notamment le cas des sociétés en forte croissance dont la couverture en capital propre est insuffisante pour les investissements qu'elles ont à opérer. Leur recherche

de fonds est souvent difficile. C'est là qu'intervient la bourse aux contacts. Elle fournit aux PME l'occasion de se présenter par de brefs exposés ou de tenir leurs propres stands, ce qui peut contribuer à briser la glace entre bailleurs de fonds et emprunteurs. Cette bourse est un point de rencontre entre entreprises en pleine croissance et investisseurs en fonds propres. Des personnalités du secteur financier exposent à leurs collègues des pays voisins les conditions d'investissement des marchés de leurs pays respectifs. Des organisations spécialisées dans le transfert de technologie participent aussi à ce forum. Elles y expliquent les possibilités de coopération avec les hautes



écoles en matière de recherche et de développement.

La maîtrise des mutations structurelles passe par le renouvellement et l'adaptation constants de la structure économique. Cette évolution s'opère en bonne partie dans le segment des PME. Face à ces impératifs économiques, des institutions comme la «Präsenzbörse» assurent une importante fonction de mise en réseau.

Pour de plus amples informations et pour s'inscrire, consulter



Progresser et faire progresser

Weder Orthopädische Behelfe à Buchs (SG) a 30 années de succès continu et de croissance régulière à son actif. Reto Weder a commencé l'aventure seul en 1974, puis l'entreprise s'est développée et s'est muée en une société réputée dans le domaine de l'orthopédie technique. Elle emploie aujourd'hui une équipe motivée composée de sept spécialistes.



Reto Weder, le fondateur et propriétaire de l'entreprise dit à propos de son parcours: «M'installer à mon compte était un rêve. Depuis, l'entreprise a connu une évolution très positive. En fin de compte, nous nous sommes imposés dans la région, notamment dans la région limitrophe. La société s'est fait un nom et la qualité du conseil et des produits est appréciée. L'orthopédie n'est pas une branche simple. On travaille avec des personnes malades, souvent handicapées qui n'ont en général que de faibles chances de voir leur état s'améliorer. Cela peut être difficile. J'ai toujours cherché à soutenir ces personnes et à leur proposer des produits adaptés qui facilitent leur vie quotidienne.»



Le directeur Reto Weder.

L'utilité d'abord
Son premier commandement est donc de se mettre au service de son client et non de chercher à lui vendre les dernières nouveautés ou les plus chères. En effet, il s'agit de tenir compte des besoins individuels. Souvent, ce sont les idées ou les modifications mineures qui vont faciliter le quotidien du patient. «Un orthopédiste doit aussi être bricoleur», dit Reto Weder avec un clin d'oeil.

L'utilité d'abord

Une gamme de produits étendue
Les repose-pieds, les bandages, les prothèses et les orthèses (pour les membres supérieurs et inférieurs)

constituent l'essentiel de la gamme de produits. En outre, l'OrthoShop propose nombre de produits spécifiques. Ainsi, il vend des chaussures spéciales et de confort, mais aussi des aides à la marche, des bas à varices, des aides thérapeutiques et différents articles sanitaires.

Une collaboration étroite

Reto Weder et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les médecins de la région, les médecins-chefs de différents hôpitaux, des physiothérapeutes, des organisations de soins à domicile et d'autres institutions. Depuis 1978, l'entreprise donne des consultations au centre médical de Bad Ragaz et à la clinique de rééducation de Valens. En outre, l'entreprise conseille les hôpitaux cantonaux de Grabs et de Altstätten en matière de technique orthopédique.

L'OrthoCenter

Depuis 1996, les médecins ont la possibilité de faire appel aux services de l'OrthoCenter. Ce dernier simplifie et rationalise la prescription et la livraison de matériel orthopédique courant. Weder Orthopädie s'occupe de l'achat du matériel, de la gestion

des stocks et des adaptations individuelles. Ce service constitue la base d'une collaboration technique pointue et intéressante sur le plan économique. Les patients ne sont pas les seuls à bénéficier du professionnalisme du conseil et de l'efficacité du service; les assurances aussi bénéficient d'une gestion efficace des dossiers.

Produits de pointe

La technique orthopédique évolue constamment. De nouvelles découvertes médicales et biomécaniques, mais aussi de nouveaux matériaux et techniques de production contribuent à cette évolution. Les collaborateurs participent à des congrès et à des séminaires de fédérations nationales et internationales afin d'être toujours à la pointe de la technique. L'utilisation des techniques les plus modernes et le perfectionnement permanent des employés garantissent la qualité des connaissances relatives au développement des produits et des services de Weder Orthopädie. L'entreprise ga-



L'articulation C-leg d'Otto Bock est la première prothèse jambière commandée entièrement par un microprocesseur.

rantit la qualité de ses produits et services comme le prouve son rayonnement au delà des frontières. Le directeur a développé le chausse-prothèse «Quick fit» pour les prothèses de la cuisse, un produit vendu dans le monde entier aujourd'hui. Il s'est également fait un nom avec des innovations comme l'attelle Winkel (traitement de l'épicondylite) et le bandage sacro-iliaque pour bloquer la hanche. Il a également participé de manière déterminante au développement de l'orthèse spéciale Bally-Valens et de la nouvelle attelle jambière qui est utilisée en cas de paralysie, après une attaque cérébrale par exemple.

Transmission de la société

Après 40 ans d'activité, la carrière professionnelle du fondateur touche à sa fin. Le passage du flambeau et la vente de l'entreprise sont en préparation et auront lieu de manière ordonnée au cours des deux prochaines années. Reto Weder a trouvé en Volkmar Bente un spécialiste jouissant d'une expérience internationale pour prendre le relais. Dans le cadre des festivités de septembre 2004, l'entreprise changera d'identité visuelle. La marque OrthoCenter AG permet d'intégrer l'extension de l'offre de services dans le nom de l'entreprise. Reto Weder reste lié à l'entreprise ces deux prochaines années et met tout en œuvre pour que l'entreprise reste réputée pour ses innovations et l'amabilité de ses collaborateurs.

Trois souhaits de politique économique

1 Il faut développer des solutions politiques pour un **système de santé stable**. Même lorsqu'elles sont impopulaires, les décisions doivent être soutenues par la population. Cela concerne par exemple les fermetures d'hôpitaux, quand il n'y a pas d'autre moyen de maîtriser l'augmentation des coûts de la santé.

2 A l'avenir les caisses maladie devront être prêtes à collaborer avec l'orthopédie technique. A l'heure actuelle, il n'existe pas de **contrats incluant la technique orthopédique conservatrice**. Cela requiert des démarches administratives importantes, entrave l'efficacité et nécessite

une correspondance inutile entre le patient, l'orthopédiste, le médecin et la caisse maladie. A l'inverse, les caisses maladie participent à des dépenses de prévention (fitness, wellness, etc.), principalement en vue d'attirer la clientèle.

3 Nous sommes compétitifs sur les plans technique et financier aussi par rapport à d'autres pays. Par conséquent, **une simplification des démarches inhérentes à une activité transfrontière**, comme les paiements ou le suivi de la clientèle nous aiderait. Installés dans une région frontalière, la vallée du Rhin, l'entreprise dépend également de la clientèle étrangère.



www.orthocenter.ch

Jeunesse et économie élit son nouveau président: Hans Höhener

Lors de la 33e assemblée générale de l'association «Jeunesse et économie», l'ancien landmann d'Appenzell-Rhodes extérieures, Hans Höhener, a été élu président de l'association.

La session annuelle de Jeunesse et économie (Suisse allemande) s'est ouverte le 26 mai dans les locaux du groupe Bühler d'Uzwil par un concert de saxophone enlevé, donné par l'école de musique de la localité. La manifestation était consacrée au thème de la concertation sociale. Dans son exposé introductif, l'ancien recteur de l'Université de Saint-Gall, Hans Schmid, a fait valoir les avantages réciproques de la paix du travail qui prévaut toujours en Suisse. Cette partie a été suivie d'une table ronde autour de laquelle ont été évoqués les différents points de vue des partenaires sociaux avec la participation de Max Haas, président du

syndicat Syna et de René Frei, directeur des ressources humaines de Bühler AG.

Lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association, son vice-président, Bernhard Bühler, a indiqué que le soutien financier et personnel généreux des entreprises membres avait permis d'offrir à plus de 1000 élèves et enseignants un programme annuel élargi. Les brochures INPUT sont désormais complétées par des cours sur Internet qui figurent sur le site www.jugend-wirtschaft.ch. Leur structure et leur utilité ont été commentées à partir de l'exemple de la «mondialisation».

L'Assemblée générale a élu Hans Höhener président de Jeunesse et économie par acclamation. Cet éminent historien et spécialiste des sciences politiques apporte à l'association toute l'expérience accumulée dans le domaine de l'éducation, en tant que landmann et à titre de président de



Le nouveau président, Hans Höhener.

diverses organisations sportives, économiques et du monde des médias. *economiesuisse* félicite chaleureusement Hans Höhener à l'occasion de cette élection et lui souhaite plein succès à la présidence de Jeunesse et économie.



Consultations

25 juin 2004

Ordonnance sur l'utilisation de profils ADN dans les procédures pénales et sur l'identification de personnes

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

30 juin 2004

Révisions partielles dans l'assurance maladie (financement des hôpitaux et managed care)

Contact: menga.sandoz@economiesuisse.ch

12 juillet 2004

Révision d'ordonnances du droit de la circulation routière

Contact: gregor.kuendig@economiesuisse.ch

15 juillet 2004

Loi sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LIC)

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

15 août 2004

Loi fédérale sur la politique régionale

Contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

30 septembre 2004

Article constitutionnel sur l'éducation

Contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse

Impressum

Editeur:
economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

Rédacteur responsable
Vincent Simon

Adresse: Carrefour de Rive 1,
Case postale 3684, 1211 Genève 3

Téléphone 022/786 66 81

Téléfax 022/786 64 50

mail
vincent.simon@economiesuisse.ch

Web
www.economiesuisse.ch

Rythme de parution: mensuel

Réalisation
Layout88, 8008 Zurich

Impression
Imprimerie du Démocrate,
Delémont

Documentation

- **«dossier politique»**
Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- **«Politique économique – Suisse 2004»**
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Corporate Governance:**
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Newsletter»**
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**
perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- **Concept des dépenses**
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi.

Téléchargeable sur notre site.

- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**
Brochure, 48 pages, gratuite.
- **«Point de repère»**
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- **«Service e-mail»**
Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **«Concept fiscal»**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- **«Portrait d'economiesuisse»**
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail